



La Tribune  
du

# PROGRÈS

Bulletin de liaison de la Société d'Encouragement au Progrès

La S.E.P. distingue et accompagne les acteurs de l'amélioration de la condition humaine et de la sauvegarde de la nature

## Les voies du progrès et de l'espoir



Jean-François ROUBAUD et le Bureau de la S.E.P.

Cérémonie de remise de Médailles  
Jeudi 12 avril 2018  
Parrains et marraines - consulter le site  
[www.sep-france.org](http://www.sep-france.org)

### SOMMAIRE

		Page
Editorial	Jean-François Roubaud	1
Accenture	Pierre Nanterme	2
AGEFOS-PME	Philippe Rosay	4
Les chemins du progrès	Bernard Cohen-Hadad	6
Pas d'industrie sans innovation	Olivier Mousson	8
Présentation d'Adrien	Alain Sallez	11
Vie Associative	André de Saint Petersburg	13
Page récréative		14
Comptes de Noël	François Tard	15
Renseignements	Conseil d'administration	16

Grâce au Web, pratiquons un peu la sémantique :

**La mondialisation économique** s'entend comme la croissance, à l'échelle mondiale, des échanges de biens et de services, i.e. la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. Cette croissance est rendue possible grâce à la levée progressive des entraves au commerce dans le cadre du GATT de 1947, puis de l'OMC depuis 1995, et grâce au développement des moyens de transport et de communication.

**La croissance économique** désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, généralement une période longue. En pratique, l'indicateur le plus utilisé, pour la mesurer, est le produit intérieur brut (PIB).

Elle peut être considérée comme le ressort indispensable à la création d'emplois comme à une meilleure répartition des biens et services. Elle peut aussi, si nous n'y prenons garde, entraîner la destruction des grands équilibres de la biosphère. Que l'on soit ou non climatosceptique, les indéniables montées des températures et des eaux des océans donnent à entrevoir de redoutables conflits, misères et flux migratoires.

**Le développement de l'informatique** et des moyens de communication et de formation, en quoi les start-up et P.M.E. excellent et dont le présent numéro de la Tribune offre un aperçu saisissant, ouvre un champ encore inimaginable à l'innovation technique et sociale comme à la créativité culturelle. Un nouvel étage de la vie, en quelque sorte, dirait l'astrophysicien et poète Hubert Reeves. Remercions les éminents Dirigeants qui ont bien voulu apporter leur concours à la S.E.P. et au présent bulletin.

**Le progrès** se définit comme le mouvement en avant de la civilisation, en général ou dans l'un de ses domaines particuliers. En bientôt 110 ans, depuis la fondation de la S.E.P. en 1908, la foi aveugle dans les bienfaits du progrès scientifique et technologique a évolué vers un certain scepticisme, qui ne doit pas tourner au découragement. Aussi, une redéfinition de la notion de progrès s'impose.

C'est pourquoi, de nos jours et plus que jamais, la Société d'Encouragement au Progrès distingue et accompagne les acteurs de l'amélioration de la condition humaine, une amélioration qui ne va pas sans la sauvegarde de la nature.

Jean-François Roubaud



## COMMENT ACCENTURE MENE SA PROPRE TRANSFORMATION DIGITALE

A l'occasion de l'évènement « Transformation digitale: le monde change, nous aussi » organisé par Locarchives le 8 juin 2017, Pierre NANTERME, Chairman et CEO d'Accenture Monde, revient sur la manière dont le groupe a mené sa transformation digitale. Accenture a un chiffre d'affaires de 33 milliards de dollars et emploie 400.000 collaborateurs dans 120 pays.

**« Nous devons prendre le changement par la main , sinon le changement nous prendra par la gorge » - Winston Churchill**

Lorsqu'il a pris la direction d'Accenture en 2011, Pierre NANTERME s'est trouvé confronté à une question clé: comment se réorganiser pour être pertinent dans le nouveau monde imposé par la transformation digitale? Comment faire face à des vagues d'innovation qui déferlent en continu: intelligence artificielle, informatique quantique...?

Dans le « monde d'avant », un cycle se déroulait sur 50 voire 70 ans, on avait le temps de le comprendre, l'analyser, le décortiquer, se préparer, tester, s'améliorer. A l'ère de la révolution digitale, un cycle dure 10 ans et ne laisse plus le temps de réfléchir. Dans ce contexte, les critères clés s'appellent vitesse, agilité, tests, prise de risques. C'est donc une manière très différente de voir l'entreprise.

**Comment une entreprise mondiale de plus de 30 milliards de chiffre d'affaires a réussi sa transformation digitale en moins de 7 ans?**

Redéfinir son positionnement sur le marché, remettre en question les services proposés, son leadership, sa manière de fonctionner, identifier les marchés en croissance pour cibler les meilleurs investissements... : Avoir une vision du futur , définir où l'entreprise souhaite se positionner en 2020 afin de tracer le chemin de sa transformation... et d'agir en conséquence !

Plusieurs leviers ont été travaillés:

- Stratégie de marque, positionnement et communication, comme vient de le faire Locarchives en changeant son identité graphique. La communication est très importante afin de faire comprendre la direction suivie par l'entreprise. Pour être efficace, elle doit être simple sans être simpliste.
- Stratégie en capital humain: comment réadapter l'humain à l'équation digitale ?
- Engagement en matière d'éthique : le digital soulève des problèmes cruciaux : démographiques, migratoires, sociétaux... et génère de nouvelles responsabilités. L'entreprise se doit de préempter ces questions afin de rassurer ses collaborateurs et ses clients.

L'innovation est un autre pilier de la transformation digitale et crée la croissance. C'est une course de vitesse pour absorber les vagues et se différencier de ses concurrents. Après des années relativement stables, le retour de l'innovation est une révolution pour de nombreuses entreprises plus familières avec la performance opérationnelle.

Pour Accenture, cela signifie aller chercher l'innovation là où elle existe déjà, c'est-à-dire dans les start-up, afin de la réintégrer. Le groupe investit et crée 7 labs dans le monde : cybersécurité, expérience client/utilisateur, intelligence artificielle, robotique...

Le résultat ? Une offre de nouveaux services à forte valeur ajoutée dans les domaines de la mobilité, du cloud, de l'informatique quantique et de la sécurité afin de créer la confiance, notamment sur la protection des données. Cette confiance est également indispensable pour un acteur de la dématérialisation et un tiers archiveur numérique comme Locarchives.

**Investissement, formation et management : le nerf de la guerre.**

**60 entreprises acquises en 4 ans...**

Comment réussir l'intégration de ces start-up innovantes ? Tout d'abord en s'assurant qu'elles partagent les valeurs du groupe. En préservant leur culture ensuite, sans leur imposer tous les process du groupe afin de ne pas étouffer leur créativité. Plus l'activité rachetée est loin de la culture d'Accenture, plus il faut préserver sa propre culture.

**Formation : l'humain c'est tout !**

Accenture c'est 400.000 collaborateurs, 100.000 recrutements et 40.000 départs par an, 20 milliards de bulletins de paye. L'humain est au cœur de la transformation digitale, qui nécessite des formations en continu pour acquérir les compétences nécessaires. Les formations sont totalement virtualisées : ipads, ordinateurs, classes virtuelles...

**Management : embarquer l'ensemble des collaborateurs**

Comment vaincre les réticences, faire travailler les collaborateurs historiques et les nouveaux talents ? C'est un énorme travail qui implique nécessairement le top management qui doit manifester passion et engagement.

Il s'agit d'expliquer, encore et encore, de démystifier, de rassurer sur le fait que la machine ne remplace pas l'homme mais coopère avec lui, ce qui induit un nouveau partage des tâches difficiles à envisager.

L'entreprise se doit d'être claire et honnête sur ses attentes, ses objectifs et les moyens déployés, en faisant passer le message que tout n'est pas compliqué dans le digital. Réussir sa transition numérique passe par une révision des critères d'évaluation classiques : qu'attend l'entreprise de ses futurs collaborateurs ? Quel est le portrait type du manager de demain ?

L'entreprise a besoin de leaders, de managers charismatiques ayant une vision et des compétences en matière de communication, de créativité et d'innovation, afin d'encourager la prise de risque.

Les entreprises française qui ont le culte de la décentralisation et valorisent la délégation et la prise de risques, sont en bonne position dans cette course au digital et à l'innovation, à condition d'être emmenées par des top leader conscients des enjeux.

Accenture est à ce jour l'une des entreprises les plus digitalisées du monde, tous les process sont concernés : RH, planning... Le management est lui aussi « virtuel » : l'entreprise n'a pas de siège social et le nombre de niveaux hiérarchiques est réduit à 3 pour 400.000 collaborateurs dans 120 pays. Même les réunions sont dématérialisées pour gagner en efficacité ! « Les conférences hologrammiques, bien plus qu'un gadget, permettent de délivrer le même discours simultanément à plusieurs pays sans se déplacer ».

Pierre NANTERME - Chairman et CEO Accenture Monde

Accenture compte parmi les premières sociétés de conseil au monde et combine son expertise en stratégie, digital, technologique et opérations.

En savoir plus... <https://www.accenture.com/fr-fr:new-applied-now>

Locarchives a fêté ses 40 ans le 8 juin dernier et a réuni près de 300 clients et partenaires lors d'une soirée consacrée à la transformation digitale



De gauche à droite sur la photo, on reconnaît: **Pierre FONLUPT**, Président de Locarchives, **Pierre NANTERME**, Chairman Accenture Monde, **Eric ORSENA**, **Gilles BABINET**, Entrepreneur.



*Fourni à la Tribune du Progrès par le Président d'AGEFOS PME, Philippe ROSAY, Médaille d'Or 2017 de la S.E.P., cet article donne un aperçu saisissant de la vitalité du monde des PME et de la créativité développée par l'AGEFOS PME au service des petites et moyennes entreprises et de la formation de leurs salariés.*

## Politique d'innovation et positionnement d'AGEFOS PME en matière de transformation numérique



### **AGEFOS PME** *acteur et moteur de la transformation numérique du secteur de la formation professionnelle*

La politique d'innovation d'AGEFOS PME<sup>1</sup> s'inscrit dans **une démarche globale, à destination de l'ensemble des acteurs du secteur de la formation professionnelle.**

Conscient de la nécessité d'accompagner l'inéluctable transformation numérique du tissu économique français, l'OPCA<sup>2</sup> a développé de nombreux projets en ce sens. AGEFOS PME a ainsi amorcé depuis plusieurs années son propre virage numérique. La dématérialisation des procédures internes ou encore la mise en place d'un nouveau système d'information permet notamment de fluidifier et de simplifier les relations avec les différents partenaires au quotidien.

Au-delà de sa propre transformation, AGEFOS PME porte une politique d'innovation ambitieuse à destination des entreprises, des organismes de formation et in fine à destination des bénéficiaires des formations, salariés ou chercheurs d'emploi.

... / ...

1 – AGEFOS PME : Abréviation pour Association de gestion des fonds de formation des salariés des petites et moyennes entreprises, un organisme paritaire français chargé de collecter la contribution patronale destinée au financement de la formation des salariés.

2 – OPCA : En France, un organisme paritaire collecteur agréé (par l'État), souvent abrégé en OPCA, est une structure associative à gestion paritaire qui collecte les contributions financières des entreprises qui relèvent de son champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé.

... / ...

### **D'une part, en direction des entreprises et des organismes de formation.**

- AGEFOS PME offre des services spécifiques aux organismes de formation et entreprises soucieux d'être accompagnés dans leur processus de numérisation. Le dispositif SMART PME<sup>3</sup> s'inscrit dans cette démarche. Il s'agit d'une offre de services à trois niveaux (sensibilisation / transition / transformation) qui accompagne l'entreprise selon son degré de maturité face au numérique. MOOC<sup>4</sup> de sensibilisation, diagnostic, achat de formations, conseil pour fixer le cadre de sélection des prestataires... autant d'outils déployés par AGEFOS PME en fonction des besoins réels des entreprises.
- Autre exemple, AGELINK<sup>5</sup>, lancée en mai dernier, est une gamme d'outils en ligne de gestion des ressources humaines, différenciée par taille d'entreprises. Elle permet aux entreprises de suivre et d'anticiper leurs besoins en formation, de manière simple et sécurisée.
- La base de données numérique partagée DATADOCKS<sup>6</sup> permet de référencer les organismes de formation et de les inscrire dans une démarche qualité certifiée.

### **D'autre part, en direction des personnes, salariées ou non, bénéficiaires d'une formation,**

AGEFOS PME a par exemple renforcé de manière significative son soutien aux formations en ligne (MOOC) et ce dans des domaines très variés (cf. OpenClassroom<sup>7</sup>). De manière plus générale, AGEFOS PME poursuit son effort de financement des formations aux outils du numérique qui permettent aux salariés de s'adapter aux métiers de demain.

**AGEFOS PME entend poursuivre et amplifier dans les prochaines années sa politique en matière d'innovation, et ainsi accompagner les entreprises et les salariés dans leur nécessaire transformation numérique.**

**Cet enjeu majeur pour l'emploi, la formation professionnelle et, partant, pour le dynamisme de l'économie française, est le fil rouge de l'action menée par AGEFOS PME.**

Philippe ROSAY  
Président d'AGEFOS PME

3 – Smart PME : Un processus proposé à tous les adhérents AGEFOS PME pour accompagner les acteurs économiques vers l'entreprise 2.0

Objectif : Accompagner les acteurs qui ne relèvent pas de la filière numérique dans leur « virage numérique » .

Trois phases dans la mise en œuvre : 1/ Repérer et mobiliser les entreprises sur le sujet du numérique – 2/ Analyser le besoin et engager un plan d'action – 3/ Accroître le recours à la formation pour soutenir le virage numérique

4 – MOOC : Une formation en ligne ouverte à tous (FLOT), aussi appelée cours en ligne ouvert et massif (CLOM), ou MOOC (massive open online course en anglais), est un type ouvert de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants.

5 – AGELINK : ce sont 3 services web qui répondent aux différents enjeux auxquels vous devez faire face au quotidien : développement des compétences des salariés, conduite de la transition numérique, évolution de l'environnement juridique et social...

Rapides, intuitifs, interactifs, ces services sont conçus pour vous faciliter la gestion de la formation au quotidien.

6 – DATADOCK : nom de la base de données unique créée par les 20 OPCA et OPACIF qui ont récemment publiés la liste commune de 21 indicateurs permettant de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017.

7 – OpenClassroom : école en ligne. Chaque visiteur peut à la fois être un lecteur ou un rédacteur.



## Les chemins du progrès et de l'innovation s'ouvrent, enfin, à nos PME !

Bernard COHEN-HADAD

Président de la CPME Paris Ile-de-France

Président de la Commission Financement de la CPME

Il n'y a pas si longtemps, encore, le progrès et l'innovation relevaient de problématiques politiques, économiques et sociales. Ils étaient même l'objet de grands débats philosophiques. Sans trop caricaturer : d'une part le progrès représentait la générosité des idéaux et la libération des individus; d'autre part, l'innovation était perçue comme un mal nécessaire, appartenant au domaine scientifique et marchand, source de richesses, qui pouvait entraîner un progrès mais aussi être à l'origine de profonds mouvements, positifs ou négatifs, modifiant nos modes de vie et nos parcours d'existence.

Dans l'imagerie populaire, le progrès et l'innovation étaient soit le fait de géniaux « Professeur Tournesol », c'est-à-dire de talents individuels qui murissaient longuement et discrètement, pour ne pas dire secrètement, leur projet ; soit le fait de grands groupes de dimensions internationales qui se reposaient sur des équipes structurées au sein de bureaux d'études regroupant des experts de nationalités diverses et toujours de grande qualité. Cela ne veut pas dire bien entendu que, dans leur globalité, le monde des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et, a fortiori, celui des Très Petites Entreprises (TPE), étaient totalement étrangers à cette force d'initiative créatrice. Les progrès et innovations se manifestaient ici ou là mais, en France, les chefs d'entreprises de moins de 250 salariés avaient d'autres préoccupations. Leurs réussites « locales » n'étaient pas non plus, sur le long terme, mises en lumière dans notre pays. La France marque toujours le pas quant à opérer sa révolution, culturelle, des valeurs entrepreneuriales.

Mais, paradoxalement, depuis la crise financière de septembre 2008 et les bouleversements sans précédents qui ont touché toutes les économies, le monde a vraiment changé. L'univers entrepreneurial commence enfin d'ouvrir les yeux et les PME de s'affranchir de toute tutelle. En 1974,

le Chancelier allemand Helmut Schmidt présente un théorème visionnaire selon lequel ce sont les entreprises qui créent la richesse et l'emploi. Ce théorème prend, de nos jours, une nouvelle actualité, d'autant que plus personne ne conteste que la croissance économique, en France mais aussi en Europe, doit passer et passera par les PME. En France, les PME représentent 4 millions d'entreprises (99,9 % des entreprises) et 48,5 % de l'emploi salarié (en équivalent temps plein). Elles réalisent 43,4 % de la valeur ajoutée. Et surtout, même si cela n'est pas encore dans leur nature propre ni dans leurs moyens habituels de communication, les PME n'ont plus de complexes à affirmer qui elles sont et ce qu'elles font dans nos territoires.

Il est donc vain d'espérer une relance de nos économies sans le concours actif des PME et sans se donner les moyens de réussir les changements fondamentaux auxquels nous sommes confrontés dans la mondialisation des échanges, notamment la révolution numérique. Sans non plus penser autrement la place de l'entreprise, c'est-à-dire sans la voir considérer comme créatrice de lien social dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), et comme acteur économique en permanente mutation, donc fragile.

Pour les PME, leurs dirigeants, leurs salariés et leurs partenaires de toutes sortes, la grande mutation des prochaines années est sans conteste ce qui touche le numérique. Ce que l'on appelait, il y a peu encore, le Big Data. En ce domaine les PME sont face à un défi, des incertitudes mais aussi des ambitions. Le défi, c'est qu'indubitablement l'arrivée du numérique dans l'environnement entrepreneurial des PME va révolutionner la relation aux métiers, aux clients, aux pratiques qui jusqu'à présent étaient gravées dans le marbre. Nul ne pourra échapper à ces changements à moins de se marginaliser et donc, à terme, de mourir.

Regardons ce qui se passe avec les moyens de paiement : l'utilisation du chèque ou des espèces reculent chaque jour. Et nous n'en sommes qu'à la Genèse. Tout naturellement, on achète désormais des marchandises à distance sur le web en payant à distance, on paie sans contact, on présente son téléphone mobile pour faire des transactions monétiques ou financières, pour signer électroniquement un contrat... Et paradoxalement les TPE et les PME ne sont pas les dernières à être à l'origine de ces avancées technologiques, dans la cadre du mouvement de désintermédiation économique qui s'est engagé. En revanche, les incertitudes viennent des difficultés qu'ont les banques à financer l'immatériel et, paradoxalement, de ce fourmillement d'initiatives innovantes qui fait qu'il est parfois difficile de savoir choisir les bons vecteurs, en l'absence d'une juste information ou de connaissances comme l'écrit justement le philosophe Michel Serres dans son ouvrage prémonitoire « Le Tiers Instruit ». Pourtant les ambitions sont sincères. L'arrivée de nouveaux profils d'entreprises et de dirigeants fait que les start-up émergent ; l'innovation et la Recherche et Développement sont favorisées par des acteurs institutionnels publics ou privés.

Les PME veulent prendre une autre dimension et devenir des Établissements de Taille Intermédiaires (ETI). Il conviendrait d'affirmer cet enjeu et de créer un « statut d'entreprise en transition numérique et technologique ».

Si les PME veulent réussir leur transformation numérique, elles ne pourront le faire sans protéger, développer et valoriser leur engagement sociétal

qui justifie que, pour elles, le progrès et l'innovation doivent être humainement maîtrisés.

Il y a dans les PME un environnement particulier : en 2016 dans une étude de l'APEC, la grande majorité des étudiants diplômés indiquent que les PME représentent un environnement professionnel humain. Oui, il fait bon vivre au sein des PME dans la mesure où le mouvement de standardisation des normes et des pratiques, telles les enjeux de la pénibilité, ne vient pas lisser leurs particularités par rapport aux grandes entreprises. Et c'est pour cela qu'elles doivent redoubler de dynamisme et de créativité. Surtout en matière sociétale.

Les PME sont riches de bonnes pratiques et d'initiatives mais elles ont du mal à les mettre en valeur ou à les faire partager. C'était jusqu'à présent un problème de culture et de moyens financiers. Avec la révolution numérique, elles empruntent progressivement un nouveau chemin. La multiplication des nouvelles technologies constitue donc un atout pour elles. Ce mouvement d'innovations sociales et de progrès technologiques et humains se nourrit régulièrement de nouvelles réalisations et de réussites qui, même si elles sont encore modestes, montrent que le mouvement est engagé. Bien entendu, l'inversion des tendances prendra nécessairement beaucoup de temps. Mais Antoine de Saint-Exupéry ne fait-il pas dire au renard dans *Le Petit Prince* : « *C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante* ».

Bernard COHEN-HADAD

## **La Tribune du Progrès**

Directeur des publications : Jean-François ROUBAUD, Président de la S.E.P.

Rédacteur en Chef : François TARD

Rédacteur : René ARLÉRY

Comité de rédaction :

Pierre Robert CLAVE - Suzie GEBB - Alain SALLEZ - André de SAINT-PETERSBOURG

Adresser tout courrier relatif à la Tribune ou au site internet de la S.E.P. à

Secrétariat S.E.P. - 251 Bd Péreire - 75017 PARS

A l'attention de Mr François TARD

sep-secretariat@laposte.net

Conformément aux usages de La Tribune du Progrès, il convient de préciser que les articles que nous publions reflètent l'opinion de leurs auteurs et ne préjugent pas de l'opinion de la Société d'Encouragement au Progrès.

## ***La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale***

*est une association originale, fondée en 1801, qui avait pour but, à l'origine, de favoriser l'engagement de la France dans la Révolution industrielle, en relevant le défi britannique, et de favoriser toutes les formes de création au service de l'intérêt national. Cette société qui a aujourd'hui plus de 210 années d'existence poursuit son activité au service de l'industrie et de l'innovation technologique.*

*La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a pour Président d'Honneur Bernard MOUSSON, père d'Olivier MOUSSON et Grande Médaille d'Or 2014. Elle est partenaire de la S.E.P.*

---

## **Pas d'industrie en France sans innovation**



Le constat sur la santé de l'industrie française est inquiétant. Depuis 2000, la valeur ajoutée de l'industrie en France a baissé de 7% alors qu'elle a cru dans le même temps de 30% en Allemagne.

Néanmoins quelques hirondelles annoncent un possible nouveau printemps pour l'industrie française : des ouvertures d'usines plus nombreuses que les fermetures depuis six mois, une reprise de l'investissement de 4% en 2017, en grande partie liée au taux de croissance économique de 1,8%, une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui doperait les exportations européennes durant les deux prochaines années grâce à une meilleure parité euro/dollar...

Cet alignement des planètes de la conjoncture économique s'accompagne également de la volonté affichée par le nouveau Président français de réformer l'écosystème industriel de la France. Le gouvernement actuel a ainsi commencé à réformer le droit du travail et à baisser les cotisations sociales. Mais le renouveau industriel de la France à moyen et long terme passe également et surtout par une nouvelle politique d'innovation.

### **Créer un écosystème industriel favorable à l'innovation en France et en Europe**

Comment avoir une industrie innovante en France ? Il faut à la fois développer l'innovation dans les processus de production que dans les produits :

L'industrie française doit d'abord être davantage robotisée. C'est la seule façon de pérenniser l'emploi industriel en France. La robotisation supprimera des emplois dans les usines, mais en créera dans les services, alors que ne pas automatiser les processus de production est la certitude de voir ces productions délocalisées à court ou moyen terme dans des pays à bas coût de main d'œuvre, à l'exception de certaines industries comme celle du luxe qui a misé sur le haut de gamme. Cette robotisation suppose une formation professionnelle mieux adaptée aux besoins des entreprises et un dispositif fiscal pour le financement de la modernisation des processus de production.

Les grandes innovations de ces dernières années (l'intelligence artificielle, les nano et biotechnologies, l'impression 3D, le stockage et la mobilité électrique, les neurosciences ...) se sont développées pour la plupart hors de France et même hors d'Europe, ce qui a des conséquences sur notre souveraineté économique et sur le futur de notre emploi. Le Président français a raison de parler de souveraineté européenne dans le domaine des innovations de rupture, où la taille du marché est décisive. Il a proposé une initiative européenne sur l'innovation de rupture, à partir d'une collaboration de la France et de l'Allemagne, deux pays dont les forces sont complémentaires dans le domaine de l'innovation. Il faut soutenir cette initiative relayée par plusieurs scientifiques et entrepreneurs.

## **Lancer des débats de société sur la nouvelle révolution industrielle**

Les innovations ne peuvent se développer que dans une société avec des régulations mises en place par les pouvoirs publics en concertation avec les acteurs privés et les consommateurs.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, tout comme la Société d'Encouragement au Progrès, ont un rôle à jouer dans cet accompagnement des transitions numérique et énergétique de l'industrie française, afin que notre pays bénéficie enfin des progrès liés à la troisième révolution industrielle.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale est une association privée fondée en 1801 par des entrepreneurs et des scientifiques sous l'égide des trois Consuls, Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, parce qu'ils avaient pris conscience que la France, trop occupée à faire sa révolution politique, avait manqué à l'époque le train de la première révolution industrielle. Reconnue d'utilité publique dès 1824, elle continue à soutenir le développement industriel de la France, en favorisant la diffusion de l'innovation technologique et managériale, en valorisant les hommes qui en sont les promoteurs et en organisant des débats, afin de sensibiliser, associer et mobiliser les parties prenantes pour résoudre les défis soulevés par cette révolution industrielle.

L'Hôtel de l'Industrie, siège de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, a ainsi accueilli les différents candidats à la dernière élection présidentielle (ou leurs représentants) avec quatorze associations ou organismes professionnels regroupés dans un collectif Innovation qui communiquent à plus de 500 000 abonnés à travers leurs lettres d'information respectives.

En septembre dernier, lors de la Fête de la Gastronomie, nous avons reçu les Entretiens de Brillat Savarin pour faire le point sur les bonnes pratiques innovantes dans l'industrie agroalimentaire.

Le 30 novembre prochain, dans la foulée de la COP23 de Bonn, la Société d'Encouragement pour l'Industrie organise un événement pour mettre en lumière les avancées (ou reculs) de cette Conférence annuelle des Nations Unies pour le Climat et les contributions actives des entrepreneurs. De hautes personnalités, françaises, européennes et représentatives des autres continents, s'exprimeront sur l'actualité de la lutte contre le réchauffement climatique. Des expériences d'entrepreneurs seront introduites par des organisations collégiales (fédérations professionnelles, associations, ONG, "think tank", clubs, fonds d'investissements, collectivités,...) et présentées aux participants. Cette « Mise en Lumière » sera faite annuelle, dans le prolongement de chaque COP, pour tirer les enseignements et tracer les perspectives d'actions concrètes et durables pour le strict respect de l'Accord de Paris !

Le siège de la Société d'Encouragement situé dans l'Hôtel de l'Industrie, Place Saint-Germain-des-Prés à Paris a vocation à être le cœur physique de ces forums sur l'innovation alors que son site numérique en sera le cœur virtuel : <http://www.industrienationale.fr/>.

## **Faire campagne pour l'exposition universelle à Paris de 2025**

Il faut retrouver l'esprit des Lumières du début du dix-neuvième siècle, qui a amené Paris à recevoir cinq fois l'Exposition universelle. En 1855, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, comprenant l'importance d'honorer et de transmettre un patrimoine commun exceptionnel dans le monde entier, s'était impliquée dans la première exposition universelle en France à Paris.

Au XIXème siècle, elle a participé à l'organisation des nombreuses expositions universelles qui se sont déroulées à Paris (1867, 1878, 1889, et 1900). La Ville Lumière n'a pas reçu d'exposition universelle depuis.

Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine, à l'origine de la candidature française à l'exposition universelle 2025, a proposé en 2011 son projet d'un nouveau modèle économique indépendant porté par les entreprises. Son discours est novateur, en accord avec les valeurs

d'hospitalité et d'ouverture de la France : il prône une vision multi-pôles de l'exposition universelle. Le village global imaginé par les organisateurs comme le cœur de l'exposition se trouvera en Ile-de-France, mais l'exposition ne se tiendra pas seulement en un lieu unique à Paris mais rayonnera dans plusieurs métropoles françaises afin de faire découvrir nos territoires. C'est la candidature de tout un pays autour du thème « La connaissance à partager, la planète à protéger ». Le Président de la République soutient fortement cette candidature.

L'enjeu est majeur en terme d'attractivité et de rayonnement de la France et de ses entreprises. 50 millions de visiteurs étrangers sont attendus. C'est également l'opportunité de mettre l'innovation au cœur des politiques éducatives, scientifiques et économiques d'ici 2025.

Mais pour gagner, il faut mobiliser les forces vives en France et à l'international, les entreprises et les jeunes gens, d'ici novembre 2018, date à laquelle le choix de la ville qui accueillera l'Exposition universelle sera fait.

Tous ensemble, nous devons soutenir cette candidature « Je vœux ExpoFrance 2025! »

<http://www.expofrance2025.com/>.

**Olivier Mousson**

Président de la  
Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale  
Membre du Conseil d'Administration de la  
Société d'Encouragement au Progrès

Rendez-vous sur le site Internet de la S.E.P.

**[www.sep-france.org](http://www.sep-france.org)**

Ce site a été mis à jour en novembre. Vous y trouverez de nouvelles informations,  
Des palmarès et numéros de la Tribune du Progrès, etc.

**Parrains et Mairaines :**

Accès au cahier des charges pour l'attribution d'une distinction  
Demande de dossier de candidature

***Conseil d'Administration de la S.E.P.***

Association loi 1901 fondée à Paris le 18 janvier 1908 – Reconnue d'utilité publique par décret du 25 mars 1925  
Siège social : 251 Boulevard Péreire – 75017 Paris

**Président d'Honneur**

Louis SCHWEITZER

**Président d'Honneur émérite**

Pierre CHANOINE-MARTIEL

**Bureau**

Président

Jean-françois ROUBAUD

Vice-président

Alain SALLEZ

Secrétaire Général

André de SAINT-PÉTERSBOURG

Trésorier Général

Hervé MATEO

Communication

François TARD

Rédacteur

René ARLÉRY

**Autres membres**

Jocelyne CHANOINE-MARTIEL

Frédérique CHARDONNET

Pierre-Robert CLAVÉ

Paul DENIS

Suzie GEBB

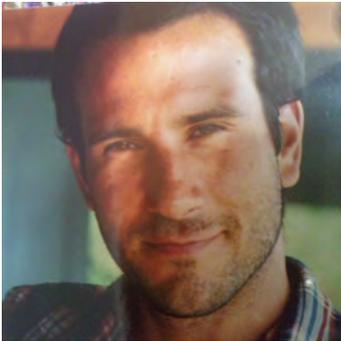
Olivier MOUSSON

Adrien SALLEZ

***Le Conseil d'Administration de la S.E.P. s'enrichit d'un nouveau membre :***

**Adrien SALLEZ**

présenté aux membres du Conseil par notre Président, Jean-François ROUBAUD



***En 2011, Adrien SALLEZ reçoit la médaille d'argent de la SEP pour sa contribution au projet innovant de développement et de structuration de l'association de volontariat social des jeunes, une œuvre de progrès contemporaine dont il est devenu acteur : Unis-Cité (56 volontaires engagés en 1998, 1.300 en 2001, et 7.000 fin 2017).***

En 1998, à 23 ans, il interrompt ses études de Lettres Modernes en fin de Licence, pour s'engager comme volontaire à Unis-Cité et travailler 9 mois dans des chantiers sociaux, d'aide aux familles vulnérables et aux personnes âgées, à un stade encore expérimental. Il prolonge ce volontariat par un engagement au sein d'Unis-Cité Ile-de-France où il va développer avec les fondatrices médaillées de la SEP : Marie Trelu-Kane et Anne-Claire Pache, le programme existant, de formation citoyenne et professionnelle pour les volontaires de 18 à 25 ans venus de tous horizons sociaux. Après avoir exercé diverses responsabilités, il réussit le tour de force d'obtenir des financements substantiels en période de crise de la part de nombreuses entreprises privées. Différents décideurs politiques s'inspireront du modèle d'Unis-cité, pour la création d'un service civique national volontaire, inscrit dans la loi, reconnu et piloté par les pouvoirs publics.

Il quitte Unis-Cité en pleine expansion pour mettre son expérience au service de l'association Asmae fondée en 1980 par Sœur Emmanuelle pour la protection et l'éducation des enfants des rues du Caire en Egypte, puis au Soudan, au Liban, à Madagascar, au Burkina Faso, en Inde, aux Philippines, au Mali, et en France.

Alors que l'association s'enfonçait dans un déficit grave, il rétablit la situation financière et part en quête de fonds en tant que Directeur des ressources financières et de la communication d'Asmae, dont l'action bénéficie actuellement à plus de 45.000 enfants.



Il établit une stratégie de la communication qui contribue à renouer avec les médias, crée un nouveau projet réalisé en France dans les établissements scolaires : des jeunes en service civique vont parler du droit des enfants, les sensibiliser aux inégalités dans le monde, et à l'action d'Asmae.

Il participe actuellement à la création de la future Fondation Sœur Emmanuelle...

Deux qualités majeures expliquent ce parcours d'Adrien Sallez dans l'économie sociale et solidaire : l'engagement responsable et l'esprit d'équipe. Ces qualités, il les avait déjà développées dans le sport de compétition où il a excellé, détecté jeune enfant pour être entraîné au niveau national en ski, puis comme joueur de volley-ball, mais aussi comme créateur d'un club « Olympique Union », qui devait devenir champion de Paris.

Après son année de volontariat au sein d'Unis-Cité il acquiert une formation d'accompagnement des chômeurs longue durée dans leur parcours de recherche d'emploi, puis un mastère de 3ème cycle en Management Urbain Environnement Services de l'ESSEC.

.../...

... /...

Ces suppléments de formation ont contribué à lui ouvrir des horizons nouveaux et complémentaires à des études au départ purement littéraires.

La fondation d'une famille avec son épouse Sophie, journaliste, qui a mis au monde leurs deux enfants : Gaspard et Bianca, a pu inspirer fortement son désir de venir en aide, dans la laïcité de l'association Asmae, aux enfants démunis et en danger, ce dont ses propres enfants sont très fiers.

C'est donc un homme de 42 ans en pleine maturité et qui rajeunit agréablement notre CA, que nous

accueillons aujourd'hui. Nous espérons que ses expériences tournées vers le progrès social et humanitaire viendront enrichir nos recherches et notre créativité au sein de la S.E.P.

le Conseil d'Administration

Adrien SALLEZ a été présenté par le Président au Conseil d'Administration du 27 septembre 2017, et coopté à l'unanimité par tous les Administrateurs présents.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale (de 2018).

**Dates des déjeuners du 1er trimestre 2018 : en principe, le 2e Mercredi de chaque mois.  
Mercredi 10 janvier, Mercredi 14 février, Mercredi 14 mars.**

*En participant aux déjeuners mensuels parisiens de la Société d'Encouragement au Progrès vous pourrez nouer ou renforcer un réseau d'amitiés dans un cadre chaleureux et contribuer à faire de notre Association un passionnant lieu de débat sur la notion de Progrès, appliquée à différents domaines.*

**Message aux jeunes et aux moins jeunes :  
si vous êtes intéressés par la création d'un think tank, écrivez-nous.**



*Dans le cadre des déjeuners-conférences-débats qu'elle organisera périodiquement*

## la Société d'Encouragement au Progrès

*vous invite à participer,  
avec votre conjoint(e) et/ou quelque proche, donc à deux ou plus, à la première de ces manifestations*

### La conférence sera donnée par Adrien Sallez et suivie d'un débat

*Adrien Sallez est Directeur des Ressources et de la Communication chez Asmae - Association Soeur Emmanuelle*

Nouvel Administrateur de la S.E.P., présenté par son père Alain Sallez, Adrien évoquera son expérience dans le domaine de l'action humanitaire.

**le mercredi 13 décembre 2017, à 12 h 00**

Immeuble Maillot 2000 - 251 boulevard Péreire, Paris 17e  
au « Club des entrepreneurs » (salle marquée *Le Club* au 2<sup>e</sup> étage)  
Parking et métro Porte de Maillot, Bus PC1 : Porte Maillot-Malakoff

La conférence-débat sera suivie d'un buffet

**Participation aux frais : 30 € par personne (chèque à l'ordre de S.E.P.) – RSVP avant le 6 décembre**



## La vie de l'Association

par André de Saint-Petersbourg  
Secrétaire Général de la Société d'Encouragement au Progrès

Après le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale qui se sont tenus le 10 mai 2017, le Bureau et le Conseil d'Administration ont travaillé activement pour assurer l'avenir de la S.E.P.. Notamment, deux réunions se sont tenues :

- Réunion du Bureau le 15 juin 2017,
- Réunion du Bureau et Conseil d'Administration le 27 septembre 2017.

**Sous l'impulsion de notre Président,** de très nombreuses tâches attendent les Administrateurs pour le développement de la Société d'Encouragement au Progrès.

**La S.E.P. a maintenant un bureau** (au siège de la Fédération Parisienne du Bâtiment) qui est désormais son Siège Social et donc son adresse officielle. Elle dispose d'une secrétaire à temps partiel.

**Notez bien l'adresse :**

**S.E.P.**  
**Immeuble Maillot 2000**  
**7ème étage – Bureau 14**  
**251 boulevard Péreire**  
**75017 PARIS**

**Notez également l'adresse courriel de la S.E.P. :**  
**sep-secretariat@laposte.net**

Pour toute correspondance :

- demande de renseignements
- demande de dossier (destiné aux Parrains et Mairaines, pour les candidatures de Médaille),
- Envoi de tout document au Président, au Secrétaire Général, au Trésorier Général, ou au Rédacteur en Chef de la Tribune, utilisez cette adresse courriel, le message sera renvoyé à l'interlocuteur concerné.

### Questionnaire

Le numéro 61 de la Tribune a été publié en juillet et il vous a été adressé avec un Questionnaire à remplir par tous les Membres (d'honneur, cotisants ou à vie) : De nombreux questionnaires dûment remplis nous sont déjà revenus.

Merci à ceux qui ont bien voulu répondre.

### Relance jointe au présent envoi :

Le retour de votre questionnaire est essentiel pour que vous puissiez participer à la vie de l'Association et, notamment, pour que vous bénéficiiez d'informations adressées aux seuls membres dont l'adresse mail nous est connue.

Pour ceux qui n'ont pas encore répondu, une relance est donc opérée avec le présent numéro de la Tribune.

### Parmi les nombreux thèmes

examinés et faisant l'objet d'études par le Bureau et le Conseil d'Administration, relevons les suivants :

– Date de la prochaine Cérémonie : Elle aura lieu à l'École Militaire le **jeudi 12 avril 2018**, à partir du milieu d'après-midi.

**Tous les Membres de la S.E.P. seront conviés.**

- Propositions de Grande Médailles d'Or.
- À l'attention des Parrains et Mairaines : Préparation du Cahier des charges des candidatures pour les Médailles et du dossier de candidature.

Ces documents sont disponibles à partir du Site :

- pour le Cahier des charges, par simple édition,
- pour le dossier de candidature, sur demande directe à l'adresse courriel.

– Mise à jour des Statuts et refonte du Règlement intérieur, qui devront être approuvés par l'Assemblée Générale de 2018.

– Refonte de l'organisation des Délégués régionaux, nationaux ou à l'Étranger.

– Amélioration de la situation financière pour donner à la S.E.P. les moyens de son développement.

– Partenariat avec la CPME.

André de Saint-Petersbourg

# La page récréative

## ÉCRITURE INCLUSI-F-VE

**Vous aimez Proust ? Vous allez adorer ça :**

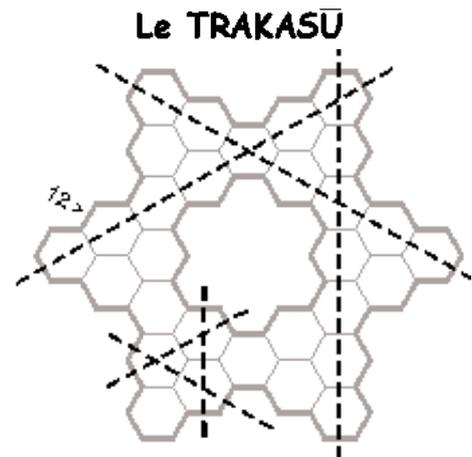
« En réalité, chaque lecteur-riche est quand il-elle lit, le-la propre lecteur-riche de soi-même. »  
(*Le temps retrouvé*)

**Vous admirez Molière ? Vous allez être séduit-e-s par :**

« Un-e sot-te savant-e est sot-te plus qu'un-e sot-te ignorant-e. »  
(*Les femmes savantes*)

**Vous admirez Victor Hugo ? Vous allez apprécier :**

« La moitié d'un-e ami-e, c'est la moitié d'un-e traître-esse. »  
(*La légende des siècles*)



### RÈGLE DU JEU

La partie est gagnée quand toutes les cases sont remplies avec un chiffre compris entre 1 et 7.

On voit que les cases hexagonales ayant un côté commun sont alignées par 2 ou par 7, dans 3 directions.

1 – dans un même alignement de 2 ou 7 cases, un même chiffre ne doit pas figurer 2 fois.

2 – Les montants extérieurs à la grille sont égaux à la somme des deux chiffres dans l'alignement indiqué par la flèche.

## UNION PAS LIBRE

Père et mère font deux et mes grands-parents quatre.  
Je compte aussi huit arrière-grands-parents,  
Puis seize et trente-deux ancêtres différents...  
À mon arbre branchu, je grimpe, opiniâtre.

Au vingtième étage, ils sont un million  
Quarante huit mille cinq cents soixante seize  
Et forment en l'an mille la nation française !  
Force est de constater notre antique union.

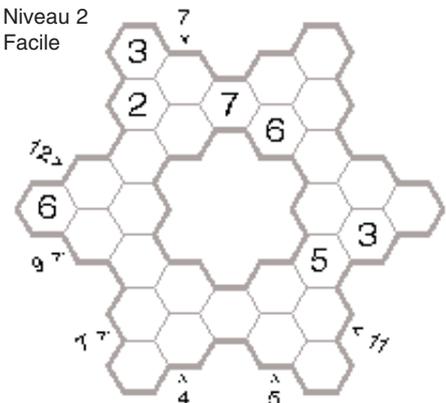
L'inceste ne saurait décourager ma flamme.  
Vous êtes ma cousine, ô très noble Madame :  
Nos écussons se sont mêlés en se greffant.

Ignorez-moi toujours ! Un pays verra naître,  
Que ça vous plaise ou non, même s'il devait être  
Arrière cent fois, notre petit enfant.

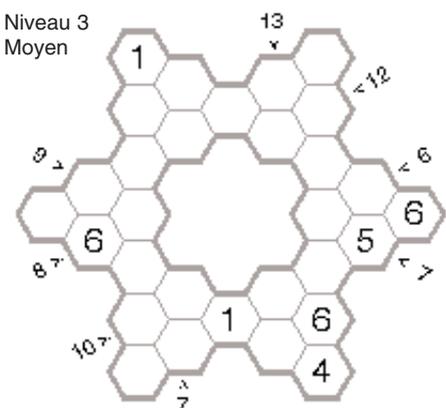
François Tard

*Clepsydres intérieurs*, Éditions EDIPRIM, 1986.

Niveau 2  
Facile



Niveau 3  
Moyen



## Comptes de Noël

*Faites preuve de créativité pour développer la S.E.P.*

Le goût d'établir son arbre généalogique s'est largement répandu en France, paraît-il. Certains se félicitent d'être remonté au moins jusqu'à 1515, date de la bataille de Marignan comme chacun peut s'en souvenir, s'il a eu la chance de profiter d'un enseignement chronologique de l'histoire, avec mention des dates des événements les plus marquants.

Il est donc devenu banal de considérer que l'arbre généalogique de chacun de nous compte 2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, 16 arrière-arrière-grands parents : les plus réfractaires aux mathématiques auront reconnu la suite des puissances de 2. En comptant 4 générations par siècle, soit 20 générations en 5 siècles, à l'époque de l'avènement du bon roi François 1er, le nombre de nos ancêtres en ligne directe s'élèverait approximativement à 1.048.576 s'il ne fallait réduire cette somme du fait d'inéluctables croisements dans les branches de notre arbre.

D'après un site de l'Internet : « Saint Louis avait, en 2013, des descendants vivants qui appartiennent à la 32e génération. Parmi les descendants de Saint Louis (parfois désignés aussi sous l'appellation descendance ludovicienne), on peut citer : Valéry Giscard d'Estaing, Bernadette Chirac, Inès de La Fressange, Ernest-Antoine Seillière, Antoine de Saint-Exupéry, George W. Bush, Barack Obama, Winston Churchill, Giani Agnelli, Brooke Shields, Camilla Parker-Bowles, Jean d'Ormesson, Simone de Beauvoir, George Washington, etc. » En réalité, comme chacun sait, nous descendons tous de Saint Louis comme de Charlemagne, par les femmes. C'est dire que nous sommes en bonne compagnie.

Appliquons le principe généalogique au dénombrement des membres actifs de la S.E.P. : Si, chaque année, chacun de ces membres parraine ou 'marraine' ne serait-ce qu'un(e) nouvel(le) adhérent(e) à la cause du Progrès, qui lui(elle)-même parrainerait ou 'marrainerait' chaque année un(e)

nouvel(le) adhérent(e), notre effectif étant égal ce jour à environ 2 à la puissance 10, au bout de 10 ans le nombre des membres actifs de la S.E.P. s'élèverait lui aussi à approximativement 1.048.576, s'il ne fallait déduire de ce nombre ceux d'entre nous qui serons tombés à la mer, comme disait fort poétiquement Cocteau.

Moralité, mettons-nous dare-dare au travail et, en cette fin d'année, offrons un cadeau de Noël à la S.E.P.. Paraphrasons John Fitzgerald Kennedy en son discours du 20 janvier 1961 : Ne vous demandez pas ce que la S.E.P. peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour la S.E.P.. »

Dans votre entourage de proches parents et amis, vous trouverez sans peine une personne de qualité prête à se fendre du prix d'un repas au restaurant pour solliciter son adhésion à la Société d'Encouragement au Progrès.

Vous pouvez aussi lui offrir cette démarche à titre de cadeau de Noël. Ce(tte) nouvel(le) adhérent(te) sera tellement heureux(se) et fier(ère) de faire partie des Membres actifs de la S.E.P., de manifester ainsi son attachement à la cause du Progrès et d'étendre son réseau relationnel à bientôt 1.048.576

nouveaux amis (présents ou futurs) qu'il(elle) assumera durablement le renouvellement de sa cotisation.

L'objectif d'un(e) nouvel(le) adhérent(e) par Membre actif de la S.E.P. constitue bien sûr un minimum : si votre générosité et vos moyens financiers vous suggèrent d'étendre votre cadeau de Noël à deux ou plusieurs membres de votre entourage, n'hésitez pas !

La survie de notre noble cause dépend beaucoup du dévouement au Progrès et de la créativité de chacun de ses Membres. Nous comptons sur vous, et sur vos suggestions : n'hésitez pas à nous adresser un courrier, qui sera cité et/ou publié dans la rubrique Courrier des lecteurs de votre Tribune. N'hésitez pas à faire preuve de créativité pour servir la cause du Progrès.

**François TARD**



Site de la S.E.P. :

**[www.sep-france.org](http://www.sep-france.org)**

Notre site a été mis à jour en octobre. Vous y trouverez, entre autres choses, un **bulletin d'adhésion** qui peut être rempli à l'aide du clavier de votre ordinateur, ou bien édité et adressé à un proche qui le remplira à la main

## Appel à cotisation

*Recommandations répondant à différents cas de figure*

### 1 – Vous nous avez déjà retourné le questionnaire joint à la Tribune N°61

Nous vous remercions de nous retourner votre chèque de cotisation pour l'année civile 2018, accompagné du questionnaire joint au présent envoi, avec les seules mentions de votre nom, du montant que vous avez choisi et d'éventuelles mises à jour (nouvelle adresse en cas de changement de résidence, profession, etc).

### 2 – Vous ne nous avez pas retourné le questionnaire joint à la Tribune N°61

Vous pouvez pallier cette omission en nous adressant le formulaire joint au présent envoi, dûment rempli et accompagné d'un chèque de cotisation pour l'année civile 2018. Nous vous rappelons que le but de ce questionnaire est de permettre d'améliorer la communication, la publication de vos interventions et, d'une façon générale, votre latitude de participation à la vie de l'Association.

### 3 – Comment un nouveau venu peut-il procéder pour adhérer à la S.E.P. ?

Si vous-même ou l'un de vos proches ou l'une de vos relations avez décidé de devenir Membre de la S.E.P., la procédure est très simple : il suffit de nous retourner votre chèque de cotisation pour l'année civile 2018 et le questionnaire dûment rempli, en cochant la case « J'adhère pour la première fois... »

Vous pouvez aussi recommander à une tierce personne de se rendre sur le site de la S.E.P. : Elle y trouvera un formulaire pratiquement identique.

### 4 – Don, legs, personne morale

Adressez-nous un courrier et/ou prenez contact avec nous au siège de l'Association. Vous serez reçu(e) avec les égards que suscite votre généreux dévouement à la cause du Progrès.

### Appel à cotisation pour l'année civile 2018

(en partie déductible de vos impôts)

<i>Chèque à l'ordre de la S.E.P.</i>	<input type="checkbox"/>	Membre bienfaiteur à partir de	80 €
<input type="checkbox"/> Membre actif .....	40 €	<input type="checkbox"/> Personnes morale .....	100 €
<input type="checkbox"/> Membre donateur .....	60 €	<input type="checkbox"/> Don ou legs .....	€

## TRÈS IMPORTANT : NOTEZ CES DATES

– **Cérémonie de remise des distinctions : le 12 avril 2018.** Sont invités à y participer tous les Membres à jour de cotisation 2018 et les Membres à vie.

– **Date limite d'inscription pour la Cérémonie du 12 avril 2018 : le 20 mars 2018.** Ce délai est conforme aux exigences du Plan Vigipirate pour l'accès à l'Ecole Militaire.

– **Date limite d'envoi des dossiers de candidature pour une Médaille : le 31 janvier 2018.** Tout dossier incomplet ou reçu postérieurement sera reporté à la Cérémonie suivante. Parrains et Mairaines : consultez le Site de la S.E.P. pour accéder à la charte et au dossier.

– **Date de l'Assemblée Générale : en février ou mars 2018.** Information par le Site de la S.E.P. (après mise à jour en décembre 2017) ou par un courrier de demande d'information.

**Site Internet de la S.E.P.** (mis à jour en novembre) : [www.sep-france.org](http://www.sep-france.org)